

Le métier aujourd'hui

Le conducteur porte-voitures conduit un véhicule articulé routier lourd (poids total autorisé en charge-PTAC- supérieur à 3,5tonnes) afin de transporter des véhicules, en moyenne et longue distance selon la réglementation du travail et du transport routier et les impératifs de satisfaction des clients (délais, conformité, ...).

Il réalise des opérations liées au transport : arrimage des véhicules, élargement des documents, contrôle des véhicules.

Effectue les opérations de chargement et déchargement des véhicules qu'il transporte.

Les compétences et qualités requises

Ce métier ne peut s'exercer sans motivation et sans appétence pour le produit transporté.

Il nécessite une forte capacité de concentration : Le conducteur en porte-voitures doit savoir conduire de façon optimisée son convoi dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il doit être observateur et minutieux afin de contrôler la qualité des véhicules dont il assure la prise en charge, le transport et la livraison.

Il doit également avoir un bon relationnel car il est en lien avec son exploitation et avec les clients.

Une bonne condition physique est requise pour mener à bien les opérations de chargement et déchargement.

Les conditions de travail

Le conducteur porte-voitures doit pouvoir supporter les variations climatiques car il charge et décharge des véhicules sur l'ensemble du territoire et par tous les temps.

Il doit avoir une bonne condition physique car les activités de manutention pour charger et décharger les véhicules sollicitent les articulations et le dos.

Il ne doit pas être sujet au vertige car les chargements se font en hauteur.

Le conducteur doit être capable de vigilance et concentration sur la durée lorsqu'il est au volant de son camion.

Les camions sont aujourd'hui équipés de boîte de vitesses automatiques et ont des équipements hydrauliques permettant de faciliter la conduite et la manutention.

Les débouchés et évolutions professionnelles

Dans le secteur du transport de porte-voitures comme dans celui du transport de marchandises en général, les débouchés sont multiples et variés. Il existe des possibilités de promotions. Un /une conducteur/trice peut devenir conducteur référent, formateur ou exploitant.

Le conducteur peut également changer de spécialité de transport.

Les emplois sont stables, la rémunération attractive et les perspectives d'évolution réelles.

Rémunération : Le conducteur porte voiture est embauché au statut conventionnel 150M. Sa rémunération est calculée sur un nombre d'heure mensuelle de 35 heures majorée d'heures supplémentaires. Les frais liés aux découches et aux repas augmentent sensiblement les rémunérations perçues. Le revenu mensuel varie de 1 900 € à 3 200 €.

LA FORMATION A LA CAT ACADEMY

Attestation de capacite professionnelle : conducteur sur véhicule articulé porte-voitures

DUREE : 6 mois

LIEUX : Saint Doulchard (18), Ambérieu en Bugey (01), Wavrin (59)

VOIES D'ACCES :

- Formation accessible par alternance avec un contrat de professionnalisation, en fonction des dispositions de l'OPCO Mobilités.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec un certificat médical d'aptitude au métier.

CAT ACADEMY

0805 23 56 60 numéro vert
emilie.lurion@groupecat.com
102 Route d'Orléans
18230 SAINT DOULCHARD